

Il faut un véritable élu à notre 4^{me} circonscription

LE CHOIX EST FACILE

MONSIEUR BAYLE,

- gaulliste inconditionnel !
- profiteur du régime : battu en 1967 a été planqué par le gouvernement à Paris !

MONSIEUR BAYLE,

- notoirement incapable !
- les preuves :
 - les toulonnais, en 1964, n'en ont pas voulu comme Conseiller Général du 5^{ème} Canton ;
 - les sanaryiens, en 1965, n'en ont pas voulu comme Maire.

MONSIEUR BAYLE, député,

- a surtout paradé devant les écrans de Télé-Marseille dont il a abusé ;
- n'a visité aucune localité, aucun quartier ;
- a refusé de recevoir les parents d'élèves ;
- a sacrifié les Chantiers de La Seyne dans ses rapports dans la Marine Marchande ;
- a refusé que soit appliqué le décret du 22 mai 1951 aux travailleurs de l'Etat ;
- n'a tenu aucun compte des intérêts des viticulteurs de l'Ouest-Varois ;
- a voté l'extension de la T.V.A. qui fait la vie chère ;
- a refusé l'indemnisation des Rapatriés ;
- n'a pas le **droit** et les **moyens** de bouger le petit doigt devant le gouvernement.

MONSIEUR MERLE,

- militant fidèle, travailleur,
- battu en 1958, à repris son poste d'instituteur.

MONSIEUR MERLE,

- élu 5 fois comme Maire de La Seyne, ville aux impressionnantes réalisations sociales ; enfance ; jeunesse ; vieux ; logements ; sports ; santé...
- Conseiller Général de 1945 à 1967, laissant la place à un jeune élu, après s'être imposé par le sérieux de ses interventions.

MONSIEUR MERLE, député,

- a visité tous les Conseils Municipaux ;
- a tenu des permanences dans chaque localité, chaque quartier, chaque hameau ;
- a conduit les parents d'élèves en délégation ;
- a aidé au sauvetage des Chantiers de La Seyne et a défendu les travailleurs de l'Etat ;
- a correspondu régulièrement avec toutes les associations, les syndicats, les coopératives ;
- a participé aux réunions de défense des viticulteurs et des pêcheurs ;
- a voté contre l'extension de la T.V.A. et la vie chère ;
- a déposé une proposition de loi pour l'indemnisation des Rapatriés ;
- a joué un rôle de défense dans la circonscription dans tous les ministères intéressés.

N'EST-IL PAS VRAI QUE LE CHOIX EST FACILE.

AVEC BAYLE, la 4^{ème} Circonscription n'aura pas un député, il ne connaît pas l'administration d'une ville, d'un pays.

AVEC MERLE, elle aura un élu qui a prouvé de quoi il était capable, partout où la population l'a appelé.

**Vous voterez,
vous ferez voter pour Toussaint MERLE**

**CANDIDAT UNIQUE
DE LA GAUCHE ET DES REPUBLICAINS**

*Le Comité de Soutien
de la Candidature de Toussaint MERLE.*